

MasterKure[®] IIIWB

Agent temporaire de protection contre la dessiccation de surface du mortier et du béton frais

Domaine d'application

- Diminue l'évaporation de l'humidité des surfaces en mortier et en béton.
- Domaines d'application typiques: protection temporaire contre la dessiccation lors de la mise en place de monobéton, cure intermédiaire pour du BFUP et sols industriels.
- Aide au talochage pour le travail de surface.

Caractéristiques

- Ne contient pas de solvants ni d'huile minérale.

Action

- Forme un film mono moléculaire à la surface du béton pour réduire considérablement l'évaporation de l'eau dès le début de la phase critique de la prise.
- Des surfaces lisses sont facilement obtenues en appliquant MasterKure[®] IIIWB.
- Augmente les résistances en favorisant l'hydratation du ciment et minimise la formation de fissures dues au retrait précoce.
- MasterKure[®] IIIWB est un agent transitoire. Il ne convient pas pour la protection anti dessiccation prolongée. Il ne remplace donc pas une cure du béton selon les règles de l'art!

Mise en oeuvre

Application

- Les dispersions, émulsions et suspensions doivent être soigneusement remuées avant de les déballer et de les utiliser.
- L'application de MasterKure[®] IIIWB doit se faire le plus tôt possible, le cas échéant immédiatement après le décoffrage. Appliquer sur le béton encore humide sans qu'il ne présente pour autant un film d'eau. MasterKure[®] IIIWB se diffuse en un brouillard fin et dense sur le béton frais humide au moyen d'un pulvérisateur approprié (pulvérisateur à haute pression avec buse plate).
- L'effet protecteur du produit dépend beaucoup de la régularité et de l'homogénéité du film déposé. En appliquant l'agent de protection temporaire anti évaporation sur un béton qui présente du ressusage et des flaques d'eau, la formation d'un film régulier n'est pas garantie, raison pour laquelle il faut éliminer tous les surplus d'eau.

- La formation de flaques d'eau et le surplus de produit sont à éviter!
- MasterKure[®] IIIWB contient un colorant fluorescent vert-jaune qui permet de visualiser la répartition complète et régulière du produit. Ce colorant disparaît complètement après le séchage.
- Sur le béton durci, les résidus humides de MasterKure[®] IIIWB doivent être éliminés immédiatement en rinçant abondamment à l'eau. Sur le béton durci, les résidus secs de MasterKure[®] IIIWB provoquent la formation de taches rouges-brunes qui peuvent être éliminées avec un produit de nettoyage courant à base d'eau de Javel par exemple.

Consommation

- MasterKure[®] IIIWB est un concentré actif. Recommandations de dilution dans l'eau selon le domaine d'application:
- Protection temporaire anti dessiccation: peut s'utiliser pur ou dilué jusqu'à 1 vol. de concentré actif pour 1 vol. d'eau.
- Consommation: 150 à 200 g/m²
- Aide au talochage: dilution avec 3–9 parts d'eau
- 1 litre de produit dilué suffit généralement pour une surface en béton de 5 à 12 m²

Recouvrement

- De manière générale, l'application ultérieure d'enduits n'est pas affectée par MasterKure[®] IIIWB.
- En raison des nombreuses variantes d'utilisation, nous conseillons d'effectuer préalablement des essais d'adhérence par traction.

Nettoyage

À la fin du travail, nettoyer immédiatement l'outillage avec de l'eau savonneuse chaude.

Manipulation

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Respecter les mesures de précaution habituelles pour la manipulation de produits chimiques.



MasterKure[®] IIIWB

Agent temporaire de protection contre la dessiccation de surface du mortier et du béton frais

Premiers secours

Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.

Ecologie

Ne pas déverser, même en petites quantités, dans la nappe phréatique, dans les cours d'eau ou dans les canalisations.

- Très approprié pour Minergie-ECO
- Correspond à la 1^{ère} priorité des ecoCFC/ecoDevis

Mesures de sécurité

Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as.ch@masterbuilders.com ou auprès de notre Customer Service Center à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

Conseil

Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Holderbank, T + 41 27 327 65 87.

MasterKure[®] IIIWB

Agent temporaire de protection contre la dessiccation de surface du mortier et du béton frais

Caractéristiques du produit

Base chimique	émulsion aqueuse
Homogénéité	émulsion homogène ³⁾
Couleur	jaune, fluorescent
Densité relative	1.00 ± 0.02 kg/dm ³
Extrait sec conventionnel	non applicable
Valeur du pH	8.0 ± 1.0
Catégorie de pollution des eaux	WGK I: faible risque pour les eaux
Consommation	jusqu'à 200 g/m ² comme protection contre la dessiccation ou 1 litre pour 5 à 12 m ² comme aide au talochage
Température de mise en œuvre	de + 5 °C jusqu'à + 40 °C

Logistique

Durée de stockage	12 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de + 5 °C à + 30 °C à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Elimination	Code OMoD: 12 01 09

Remarques

³⁾ = Les dispersions, émulsions et suspensions peuvent présenter une légère séparation nécessitant un brassage avant leur utilisation.

No. Article	Conditionnement	Contenu	Disponibilité
51259256	Container (IBC)	1000 kg	Sur demande
54223441	Fût	200 kg	Service 24h
51757986	Bidon ¹⁾	20 kg	Service 48h

¹⁾ Palette = 24 pce × 20 kg



Remarque d'ordre juridique

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de Master Builders Solutions Suisse SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Holderbank. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.

